

# ASSOCIATIONS

(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.)

(Les déclarations d'association sont reçues par les services préfectoraux qui assurent leur transmission à la Direction des Journaux officiels.)

## ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

### 02 - AISNE

22 janvier 1974. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. Pétañque beautorais. Objet : jeu de pétañque. Siège social : La Rotonde, café des Sports, Beautor.

### 03 - ALLIER

21 janvier 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. Association générale des étudiantes de l'école supérieure des carrières féminines. Objet : coopération entre les élèves ; gérer et administrer toutes les activités entreprises par les étudiantes de l'école. Siège social : 7, rue du Parc, Vichy.

### 13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

14 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association Les Corses et les amis du Sénégal change son titre, qui devient : Les Amis du Sénégal. Siège social : chez le docteur Pciffer, 2, rue Lacépède, Marseille (4<sup>e</sup>).

16 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Cercle Peuple et Culture de Saint-Gabriel. Objet : développer au quartier de Saint-Gabriel des activités culturelles sous toutes leurs formes. Siège social : 3, rue de la Carrière, 13014 Marseille.

16 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association sportive du Massif (A.S.M.). Objet : développer les facultés physiques, morales et intellectuelles de la jeunesse par la pratique du sport et tous les moyens d'éducation populaire. Siège social : 2, traverse de la Marbrerie, 13008 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association pour l'étude de la pharmacologie clinique. Objet : étude et enseignement de la pharmacologie expérimentale, de la neuropharmacologie expérimentale et clinique, de la pharmacologie clinique des drogues et solutions nouvelles. Siège social : U.E.R. Médecine Marseille-Nord, boulevard Pierre-Dramart, 13015 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Air des Pins. Objet : maison de retraite pour personnes présentant des affections chroniques des voies respiratoires ou cardio-vasculaires. Siège social : domaine de la Royante, 13400 Aubagne.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Les Comédiens amateurs de Provence. Objet : interpréter des revues, comédies musicales, au profit d'œuvres sociales. Siège social : 9-11, rue Vincent-Leblanc, 13002 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Spectacles et Langages. Objet : permettre une réflexion à partir du langage utilisé par les diverses formes de spectacle. Siège social : « Les Hirondelles », bâtiment C9, appartement 136, 4, chemin du Merlan, 13013 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association sportive Madon Bons Vivants change son titre, qui devient : Association sportive Madon Chava Bons Vivants, et transfère son siège social du 3, boulevard Michelet, 13008 Marseille, au bar de la Gare, 336, boulevard Chave, 13005 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association Yacht-Club Aquapolise, section Croisières hauturières, change son titre, qui devient : Yacht-Club Aquapolis, section Croisières hauturières, et transfère son siège social du 33, boulevard Luce, 13008 Marseille, au 127, rue de Lodi, 13006 Marseille.

17 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association Olympic-Club Sport-Culture Clotaden transfère son siège social du restaurant Le Provençal, 20, rue Barthélemy, La Clotat, au 27, chemin du Puits-de-Brunet, La Clotat.

18 janvier 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association Académie du dévouement national, région de Provence-Côte d'Azur-Corse, transfère son siège social du 1, rue Lafon, Marseille, au 16, boulevard Gillet, 13012 Marseille.

### 14 - CALVADOS

2 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Calvados. Association pour la protection de l'environnement d'Amblie et de sa vallée. Objet : assurer la protection des sites naturels de la vallée de la Thue ; assurer la protection des eaux de la Thue ; conserver le caractère local de l'architecture du village d'Amblie. Siège social : chez M. d'Anterrosches, Le Vieux Moulin, Amblie.

9 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Calvados. Fédération pour le développement et l'animation de la culture cinématographique dans l'agglomération caennaise. Objet : promotion de la culture cinématographique sur l'ensemble de l'agglomération caennaise. Siège social : hôtel de ville, Caen.

14 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Calvados. Amicale Cilm-Midy, Hérouville. Objet : unir ses membres ; resserrer les liens de camaraderie ; organiser des loisirs, activités culturelles, sportives et des voyages. Siège social : 368, route de Lion-sur-Mer, 14200 Hérouville-Saint-Clair.

14 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Calvados. L'association Centre de productivité du Calvados décide sa dissolution. Siège social : Maison du bâtiment, 8, rue Saint-Nicolas, Caen.

### 16 - CHARENTE

19 janvier 1974. Déclaration à la préfecture de la Charente. L'association La Lyre municipale et l'Intépide réunies change son titre, qui devient : Union philharmonique municipale de Villefagnan. Siège social : mairie de Villefagnan.

### 17 - CHARENTE-MARITIME

21 janvier 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Jonzac. Comité de défense et de protection du littoral. Objet : défense et protection du littoral de la Gironde, mis en péril par des entreprises privées au détriment de toute utilité publique, de la faune et de la flore. Siège social : Saint-Dizant-du-Gua, 17240 Saint-Genis.

22 janvier 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort. Judo-Club marennais. Objet : développer et organiser le judo et ses disciplines associées, sous l'autorité et le contrôle de la F.F.J.D.A. Siège social : 18, rue du Maréchal-Foch, 17320 Marennais.

### 18 - CHER

14 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Cher. L'Association laïque de parents d'élèves du C.E.S. d'Aubigny-sur-Nère change son titre, qui devient : Association laïque de parents d'élèves des établissements scolaires publics d'Aubigny-sur-Nère, modifie son objet : l'association étend ses activités aux autres établissements scolaires publics d'Aubigny, et transfère son siège social du C.E.S. d'Aubigny-sur-Nère à l'hôtel de ville d'Aubigny-sur-Nère.

15 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Cher. Association sportive « Rond Point Coop » (A.S.R.P.C.). Objet : pratiquer un sport d'équipe et fonder un groupe de jeunes camarades dans l'entreprise où nous travaillons. Siège social : cafétéria Rond Point Coop, route de Neuvy, Vierzon.

22 janvier 1974. Déclaration à la préfecture du Cher. Association musicale et vocale chapelloise. Objet : encouragement à l'art musical et vocal dans la commune de La Chapelle-Saint-Ursin. Siège social : mairie de La Chapelle-Saint-Ursin.

### 19 - CORRÈZE

4 janvier 1974. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. L'association Comité des fêtes d'Eyburie décide sa dissolution. Siège social : mairie d'Eyburie.

7 janvier 1974. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. Comité de la chapelle de Notre-Dame de Chastres. Objet : sauvegarde du patrimoine architectural de la chapelle de Notre-Dame de Chastres. Siège social : Bar.